

**Section 3 :
Corrèze - Dordogne - Haute-Vienne**

le jeudi **19 mars 2026 à 18H00**

à l'**ALLIANCE PASTORALE**
3 la Gare de St Ouen
87300 PEYRAT de BELLAC

POUVOIR - Section 3 (Corrèze - Dordogne - Haute-Vienne)

Je soussigné(e), M. Mme.....
Agriculteur(trice), demeurant à.....
Adhérent(e) de la Société Coopérative Agricole Alliance Pastorale,
N'assistera pas, et donne pouvoir à Agriculteur(trice),
demeurant à.....
Adhérent(e) de ladite coopérative, à l'effet de me représenter à l'Assemblée de section de la SCA
Alliance Pastorale du 05 mars 2026, signer à cet effet toutes feuilles de présence, prendre part à toutes
les délibérations, émettre tous votes, conférer ou accepter toutes fonctions, signer tous procès verbaux,
tous actes et pièces, et généralement faire le nécessaire.
Déclarant avouer et ratifier par avance tout ce qui sera fait en son nom.

Fait à Le.....

Signature

précédée de la mention manuscrite «Bon pour pouvoir»

Pour des facilités d'organisation, merci de nous renvoyer le coupon-réponse ci-dessous

par courrier ou mail : ap@alliancepastorale.fr

Assemblée de Section de la Corrèze, Dordogne et Haute-Vienne
Section 3 - Coupon-réponse

Je soussigné(e), M. Mme.....

Agriculteur, demeurant à.....

Adresse mail* :

☐ Assistera à la réunion

☐ N'assistera pas à la réunion

☐ Dînera⁽¹⁾

☐ Ne dînera pas

⁽¹⁾ **Impératif : Toute personne non-inscrite préalablement ne pourra pas participer au dîner.**

Date limite d'inscription le 12 mars 2026.

Assemblée de section

Section 3 : Départements de la Corrèze, Dordogne et Hte-Vienne

Le jeudi 19 mars 2026

à l'**ALLIANCE PASTORALE**

3, la Gare de Saint Ouen - 87300 PEYRAT de BELLAC

18h00

ASSEMBLÉE DE SECTION

Un apéritif suivi d'un repas pris en commun
clôtureront l'Assemblée de section

Merci de vous inscrire en renvoyant le coupon (voir dernière page ⁽¹⁾).



Société Coopérative Agricole Alliance Pastorale

Toutejoie - 1 av de Chauvigny
CS 80095 - 86502 MONTMORILLON Cedex
Tél : 05 49 83 30 30

Agrément N° 11884

Madame, Monsieur,

Le Conseil d'Administration de la Société Coopérative Agricole Alliance Pastorale dont le siège est à Montmorillon vous invite à participer à l'Assemblée de Section de votre secteur :

Ordre du jour

1/ – Information des Associés, discussion des questions portées à l'ordre du jour de l'AG Ordinaire annuelle :

- Approbation du P.V. de l'A.G. Ordinaire du 27 mars 2025 ;
- Rapports du Conseil d'Administration aux associés sur l'exercice 2024/2025 ;
- Examen des comptes ;
- Rapports du Commissaire aux Comptes et lecture du rapport de carence sur les éléments prévisionnels de gestion ;
- Approbation des comptes ;
- Quitus aux Administrateurs ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Renouvellement des membres sortants du Conseil d'Administration ;
- Constatation de la variation capital social souscrit ;
- Allocation globale pour l'indemnisation du temps passé à l'administration de la Coopérative ;
- Frais de formation des administrateurs ;
- Approbation des conventions réglementées ;
- Pouvoirs ;
- Questions diverses

2/ Election des délégués de section à l'Assemblée Générale Plénière.

Pour le Conseil d'Administration,
Le Président, Arnaud BOURRY

Les associés ont la faculté, à partir du 15 ème jour précédant la date de l'AG de section, de prendre connaissance des documents suivants : comptes annuels, rapport du Conseil d'Administration aux associés coopérateurs, texte des résolutions, rapport annuel, rapport spécial et rapport de carence sur les éléments prévisionnels de gestion du Commissaire aux comptes. Ces documents seront disponibles au siège de la Coopérative et pourront être envoyés sur demande.

Vous êtes prié de bien vouloir assister à cette Assemblée de section ou si vous êtes empêché, de bien vouloir nous adresser le pouvoir en dernière page.

